

GRAVELINES

Dragage du chenal: en verra-t-on un jour «les boues»?

La 15e assemblée générale de l'association Père Duval, du nom de ce chalutier, propriété de la ville de Gravelines et à bord duquel l'association emmène, pêcheurs amateurs et touristes, ces navigateurs d'un jour, s'est tenue samedi à la base Jean-Binard. Le chalutier qui, en janvier 2009 avait été remis à l'eau après la révision des œuvres vives et la reprise d'étanchéité, sera de nouveau en travaux dans les jours qui viennent pour des opérations de maintenance courante. À l'issue de ces interventions, le certificat de visite de coque, indispensable à la poursuite de l'activité sera délivré. L'année 2009, par la bonne saison estivale et la remise en état du bateau, a permis d'augmenter le nombre de sorties en mer, une cinquantaine contre 26 en 2008.

Contraintes et travaux semblent s'enliser

Claude Wadoux, président de l'association, a souligné les limitations de captures imposées par les Affaires maritimes, concernant la morue, le carrelet la sole et le merlu. Le quota de pêche au cabillaud est fixé à 12 par

sorties, un quota que Claude Wadoux juge «trop contraignant». Face à ces limitations, les associations de pêche plaisance vont se regrouper au sein d'un comité régional pour défendre, avec l'appui de la FNPPSF (Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs), les intérêts de la pêche plaisance. «Les statuts sont en cours d'élaboration, j'ai reçu lors de la réunion de notre conseil d'administration, tout pouvoir pour faire avancer le projet», a précisé Claude Wadoux. Autre sujet, récurrent également: le dragage du chenal et du port de plaisance. «Un point qui, en 2009, ne s'est pas amélioré: l'accessibilité à notre ponton, en raison de l'envasement du bassin Vauban. La vase arrive à un niveau jamais atteint... Malgré les promesses faites par les représentants du conseil général, lors du dernier conseil portuaire (NDLR: l'engagement avait été pris d'engager le dragage du bassin en 2011), rien ne bouge.» Bertrand Ringot, maire, a d'abord rappelé que «l'association Père Duval est la seule à

offrir des sorties pêche en mer sur le littoral » avant de se féliciter du nombre de sorties en mer, avant de revenir sur l'envasement. «Je connais votre préoccupation par rapport au dragage du bassin et du chenal. La problématique est aujourd'hui beaucoup plus technique et environnementale. Le dragage est attendu par tous. Le conseil portuaire qui doit se tenir courant mars apportera peut-être des informations encourageantes. De toute manière, si le SIVOM veut augmenter le nombre d'anneaux, (450 actuellement) le dragage du chenal est impératif. L'envasement est un frein aux sorties en mer, un handicap pour l'économie touristique de Gravelines et du port.»